



Blonay, le 27 juin 2025

**Préavis N° 15-2025 concernant le rapport de gestion  
et comptes 2024**

### EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Blonay – Saint-Légier du 24 juin 2025 présidée par Mme Marie-Galante Forestier, présidente.

Le Conseil communal de Blonay - Saint-Légier,

vu le préavis N° 15-2025,

ouï la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**a accepté à l'unanimité (59 oui, 0 non et 0 abstention), le point 1 des conclusions du préavis municipal, à savoir :**

- Adopter les comptes communaux 2024 tels que présentés ;

**a accepté à l'unanimité (59 oui, 0 non et 0 abstention), le point 2 des conclusions du préavis municipal, à savoir :**

- Donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'exercice 2024 ;

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 24 juin 2025.

### LE BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente

Marie-Galante Forestier

La secrétaire

Ariane Wunderli

